

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

STATION DE L'AVENT

CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ PLANTIER

A NOTRE-DAME.

DE L'ÉGLISE COMME AUTORITÉ DOCTRINALE.

Première question.—L'Église est-elle un pouvoir dogmatique?

Ce n'était pas sans motif que les sincères et graves admirateurs du talent et du mérite de M. l'abbé Plantier, le voyaient avec une certaine anxiété destiné à remplacer, pendant cette station de l'Avent dans la chaire de la métropole, l'illustre et saillant Dominicaïn qui, le premier et seul peut-être, avait pu attirer à Notre-Dame, même en cette saison, un concours et une affluence si remarquables. Quand une partie du monde religieux est encore sur les grandes routes ou dans ses terres, quand à peine le jeune étudiant chrétien a pris possession de ses travaux, de ses livres ou de ses distractions accoutumés, il était difficile d'inspirer au succès de la station quadragesimale, en l'absence de celui qui a depuis longues années le secret de vider pour ainsi dire les voies et les places publiques des jeunes gens qui les fréquentent, et de les enchaîner autour de la chaire par le charme d'une parole inimitable. On pouvait se demander d'ailleurs comment, après les Conférences du Carême précédent, parvis sublime et si savamment élevé, M. l'abbé Plantier nous introduirait dans le sanctuaire de la sainte et divine doctrine; comment à une distance si rapprochée de ses derniers discours il aurait pu disposer le reste d'un aussi magnifique édifice.

On va voir de quelle manière l'orateur a su, grâce au don du Seigneur qui le distingue, se tirer de tous ces pas difficiles, dissiper toutes les alarmes; montrer que la chaire de Notre-Dame, dans l'œuvre éminente des conférences, ne restera jamais triste et silencieuse. L'analyse courte et substantielle que nous donnons ici, ainsi que les quelques passages de ce premier discours, où tout est nouveau autant que fort et concluant, suffiront à prouver de nouveau que ce modeste et rare talent n'a point été vaincu par l'éminence et la difficulté d'une semblable tâche. Voici d'abord l'exorde, qui a servi en même temps de transition heureuse des derniers discours à l'inauguration de la prédication actuelle :

« De funestes théories sur la religion prise en général ont prévalu dans notre siècle; c'est là surtout que l'erreur égare aujourd'hui l'esprit public, et lui ferme l'avenue qui mène à la foi, c'est-à-dire à la vérité. Il y a quelques mois seulement, nous avons attaqué les plus accrédités de ces systèmes : fragiles obstacles, murailles impuissantes. Dieu, si vous daigniez vous en souvenir, nous a donné de les abattre sans trop d'efforts; et quand a été tombée la poussière soulevée par leur démolition, nous nous sommes trouvés en présence et comme au seuil de l'Église. Il s'agit maintenant de l'étudier elle-même.

« Une chose frappe avant tout l'homme sérieux qui l'observe; c'est qu'elle ne se donne pas seulement pour une société, elle se proclame une puissance. Sa mission comme son bonheur c'est bien d'unir les âmes; mais son droit, à ce qu'elle affirme, c'est de les dominer, sans toutefois les asservir; et pour lui plaire, il ne suffit pas de dire : Je crois en Dieu; avec cela on pourrait être atteint d'un rationalisme qu'elle condamne. Il ne suffit pas même de dire : Je crois en Jésus-Christ; avec ce langage on pourrait encore appartenir à des sectes qu'elle réprouve. Il faut ajouter qu'on croit en elle, et qu'on se repose sur sa parole de la vérité même; *Credo in Ecclesiam*. Prétention capitale autant qu'elle est surprenante ! prétention qui renferme en soi les garanties et le sort de tout le catholicisme; prétention dont il importe, à ce titre, de discuter la valeur, disons mieux, de démontrer l'éclatante justice.

« C'est ce que nous ferons dans les Conférences de la station qui s'entrouvre... Nous établirons aujourd'hui qu'il existe dans l'Église un pouvoir dogmatique : 1° pouvoir incontestable comme droit, 2° pouvoir nécessaire et mille fois précieux comme institution; 3° pouvoir irrécusable comme joug, même à notre époque de progrès, de lumière et de liberté.

L'orateur, après avoir payé un tribut d'éloges et de reconnaissance à M. l'Archevêque, demande à Dieu de lui communiquer quelque chose de ce qui distingue les écrits et le savoir du docteur éclatant, dans l'intérêt des âmes et de son ministère :

« Du reste, ajoute encore M. l'abbé Plantier, soit qu'il m'accorde cette faveur, soit qu'il me laisse à ma médiocrité, je le prie de faire que mes accents trouvent pour échos, dans vos cœurs, cette puissance qui renverse les préjugés et enfante la lumière, comme l'ouragan déracine les arbres de la solitude, et fait jaillir l'éclair du déchirement des nuages.

Puis, avec un tact et un à-propos parfait, l'orateur a noblement rappelé l'immense succès du prédicateur de l'Avent précédent :

« Avant de commencer, messieurs, permettez-moi de vous faire une observation :

« La véracité historique des Évangiles, la divinité non pas poétique, mais réelle, mais rigoureuse de Jésus-Christ, voilà deux points qu'a successivement établis, dans ses conférences, le brillant et pittoresque orateur qui, l'année dernière, vous parlait à pareille époque, et qui bientôt doit vous parler encore. Le béné-

fice de ses démonstrations m'est acquis, vous devez le comprendre. Ce qu'il sème avec l'éclat de son génie et la force de sa raison, j'ai droit de le recueillir. Je parle donc de ce double fait que les Évangiles sont vérités, et que Jésus-Christ est Dieu, comme d'une base reconnue, et sur laquelle il n'est plus besoin de revenir pour nous convaincre de sa solidité.

Première partie.—L'orateur procède ainsi, dans l'exposé et les preuves de ses démonstrations :

L'Église est un pouvoir doctrinal incontestable comme droit.

Trois choses sont nécessaires pour constituer un pouvoir dogmatique : 1° un corps à part, qui concentre dans ses mains l'autorité doctrinale; 2° la mission d'enseigner; 3° le droit d'être écouté. Voilà précisément l'Église telle que l'a faite son auteur. Preuves évangéliques.

Deuxième partie.—L'Église est un pouvoir doctrinal nécessaire comme institution.

Jésus-Christ entra dans le monde avec différentes intentions, qui devaient être pour lui, plus tard, comme autant d'auréoles; fondateur de doctrine, organisateur de société, maître et bienfaiteur de l'humanité, voilà les titres qu'il veut conquérir, et à tous ces titres il se doit d'instituer une autorité doctrinale.

1° Comme fondateur de doctrine. Quelle doctrine veut-il fonder? Doctrine surnaturelle par essence, immuable par destinée. Surnaturelle par essence. Elle ne peut pas tomber comme un aérolithe dans l'intelligence des peuples; il faut un organe accrédité qui la leur révèle. Immuable par destinée. Comment le sera-t-elle sans un tribunal qui la protège contre le caprice des interprétations?

2° Comme organisateur de société.

« Chose sans exemple ! Jésus-Christ venait fonder l'unité des esprits par l'unité des croyances; mais évidemment ce projet magnifique n'eût été qu'une magnifique impossibilité, si les intelligences, travaillées par tant de passions qui conspiraient à les désunir, n'avaient été soumises à l'action d'une souveraineté qui les dominât et les retint en un vaste et même faisceau. Concevez, si vous le pouvez, l'harmonie des astres, sans une puissance modératrice qui les enchaîne dans les orbites immenses, où la force de projection les emporte.

3° Comme maître et bienfaiteur de l'humanité. L'homme a besoin, en religion, d'idées fermes et précises, d'idées complètes, d'idées précoces; mais comment les avoir? Par le travail individuel? Pour cela quatre choses ne sont-elles pas nécessaires? la volonté, le temps, la pénétration, le courage.

« Eh ! qui donc remplira toutes ces conditions ? Où se trouveront les hommes qui les rassemblent ? Il faut la volonté de conquérir la vérité religieuse; mais, de grâce où la prendre ? La fortune ! un principe mathématique ! une découverte industrielle ! à la bonne heure ! mais les solutions dogmatiques, qui donc en veut ? qu'est ce qu'elles signifient ?—Il faut du temps; mais les deux tiers au moins de l'humanité n'en ont pas.—Il faut de la sagacité; mais que d'esprits dans le monde n'en possèdent pas une mesure suffisante ! elle manque aux enfants; comment la supposer au peuple ? Combien de riches très-habiles aux spéculations de la bourse et du négoce, et qui n'entendent rien aux problèmes religieux, que d'ailleurs assez souvent ils déclament ? Et les savants, et les génies eux-mêmes, ont-ils toujours le regard assez perçant pour saisir, dans les ténèbres où ils se cache, le noeud de tous ces mystères ? que de fois leur intelligence n'est-elle pas embarrassée de préjugés personnels ou héréditaires, sans que l'aigle prisonnier ait la puissance de briser ce réseau qui l'enveloppe, et de s'élever dans l'espace ! Et supposez qu'ils soient libres de préventions; jusqu'où vont leurs conquêtes, je vous le demande ? Une vérité ou deux, non pas définies, mais entendues durant toute une longue vie, n'est-ce pas là tout ce que font, en dernière analyse, les plus heureux et les plus sages ? Et ce lambeau d'idée, cette parcelle de lumière, de bonne foi, peuvent-ils s'appeler une religion ? Il faut enfin du courage; certes on n'en manquera pas, s'il ne s'agit que de poursuivre dans les régions célestes le sillage et la chevelure d'une comète; on fatiguera pour cela le firmament à force de l'interroger; mais pour chercher à l'horizon la vérité dogmatique, on n'aura ni générosité, ni constance; ou peut bien, dans sa résolution, s'avancer jusqu'au doute; mais alors l'énergie nous abandonne; le monstre nous étreint dans ses serres, et nouveaux Prométhées, nous nous laissons déchirer par sa voracité impitoyable, sur le roc où notre pusillanimité nous enchaîne encore plus que notre impuissance !

Quel expédient adoptera alors la sagesse de Jésus-Christ ? Le voici, le voici, s'est crié l'orateur :

« Observateur à la fois sublime et charitable, Jésus-Christ a vu que dans tous les temps la famille humaine ne sera qu'une vaste famille de pauvres; que tous les esprits, aussi bien ceux des conditions élevées que des classes vulgaires, y seront dépourvus par eux-mêmes de la vérité religieuse, et dans son immense amour il a résolu de leur en communiquer le bienfait. Mais pour réussir il ne se borne pas à leur transmettre le trésor d'une doctrine ensevelie dans un livre dogmatique; ils seraient impuissants à l'en exhumer. Un principe existait autour de lui dans le monde; principe consigné par les anciens philosophes au profit de quelques adeptes; principe usurpé par les magistrats et rendu par eux despotique et local; principe profané par les sacerdoxes du polythéisme. Mais principe, malgré les abus, légitime et salutaire ;

principe conforme aux instincts religieux de l'homme, et pour cela consacré par l'usage et le culte de tous les génies et de toutes les nations; principe qui, pour conduire au faite de la science aussi bien sacrée que profane, possède le merveilleux avantage d'abréger les circuits, de trancher les difficultés, de donner à l'âme un regard plus nigu, des ailes plus rapides; principe enfin par lequel seul les croyances peuvent s'établir, se refondre ou se perpétuer au sein de l'humanité; c'est le principe de l'autorité doctrinale. S'en emparer avec intelligence et noblesse, l'incarner dans une corporation qui l'assomplisse, le purifie et le séconde, par elle l'appliquer à l'enseignement universel des sociétés, par elle l'appeler à réparer dans l'avenir les éfrayantes aberrations qu'il a produites dans le passé; voilà ce qu'a fait J.-C., voilà ce qu'il devait faire. Sans cette création d'une Église qui fut tout à la fois la promulgatrice de ses oracles et l'institutrice des peuples, il eût manqué son but et fût resté sans influence; son action n'eût été que celle d'un philosophe et non pas celle d'un messie; il eût brillé dans l'univers, mais comme une lampe dans un tombeau. Par l'Église au contraire qui lui donne une voix toujours retentissante à travers les siècles, il est le régénérateur et la lumière de tous, parce que la religion devient ainsi possible et facile à tous. J'ai presque dit qu'importe désormais le défaut de recherche ? avec l'Église la vérité se montrera sans qu'on l'appelle et malgré qu'on veuille la fuir !.

Troisième partie.—Pouvoir doctrinal de l'Église irrécusable comme joug :

On proteste contre l'Église comme autorité doctrinale par droit de lumière et d'époque, par droit de liberté et par droit de progrès.

1° Droit d'époque et de lumière : A l'âge viril où nous sommes, dit-on, la raison peut se passer d'autorités doctrinales, leur temps n'est plus.

Le temps des autorités doctrinales est passé ! C'est faux en droit : 1° parce que l'humanité, même à l'époque où nous sommes, serait incapable, prise dans son ensemble, de se créer à elle-même les croyances dont elle a besoin; 2° parce que l'Église a reçu de son fondateur une autorité qui doit rester toujours.

Le temps des autorités doctrinales est passé ! C'est faux en fait : parce que toutes les religions philosophiques et positives sont encore acceptées sur parole. La Chine n'a pas secoué le joug de ses lettrés, ni le Tibet celui de ses lamas. Églises nationales. Sectes hérétiques. Ecoles philosophiques.

2° On proteste par droit de liberté. Obéir aux autorités doctrinales c'est une servitude humiliante. Servitude ! Oui, si l'on obéit à une autorité absurde ou brutale; mais si l'on obéit à une autorité véridique, investie d'une délégation sainte, ne faisant aucune violence aux âmes tout en aspirant à les éclairer, à les dominer, où sera la servitude ?

Comment il n'y aura pas de déshonneur. On ne se dégrade pas, mais on s'honore en obéissant à un pouvoir légitime.

3° Enfin on proteste contre l'Église par droit de progrès. Le progrès est impossible avec une autorité doctrinale.

Impossible ! avec une autorité à la turque ou à la brachmane, on le conçoit; mais comment avec une autorité large et raisonnable ? Impossible ! mais au contraire le progrès n'est possible qu'avec une autorité sage et discrète comme celle de l'Église ! Point de départ assuré, conquêtes fermes qui demeurent et qui s'enchaînent, voilà les conditions du progrès, et vous ne les trouverez que par une autorité doctrinale.

PÉNORAISSON.—« Un homme avait reçu de la nature un génie magnifique; nulle sagacité n'égalait jamais la pénétration de son regard. Avec cet œil puissant, avec cette faculté souveraine de sonder en haut et en bas l'immensité des abîmes, il crut qu'il pourrait se faire sa religion tout seul, et sans autre initiateur que sa propre intelligence. Mais quand il aborda les questions formidables du bien et du mal, de la conscience et de la destinée, au bord de ces gouffres effrayants, il fut pris de vertige. Avec celle des manichéens et des académiciens, dont il fut tour à tour le disciple, sa raison roula mourante dans un précipice sans fond; et quand il fut là il s'éleva en lui un flux et reflux orangeux de rêves, de doutes et d'inquiétudes; oscillations malheureuses qui le trouvaient tout à la fois incapable de se fixer sur rien, et désespéré de s'agiter ainsi dans le vide.

« Mais un jour vint où l'église s'offrit à lui sous les traits de saint Ambroise; subjugué par sa parole, il se plaça sous sa tutelle, et alors une révolution fortunée s'opéra dans son âme. Tant qu'il avait été son propre guide, il s'était égaré dans des routes de ténèbres et de douleur; du moment où il eût accepté l'anguste épouse de Jésus-Christ pour conductrice et pour mère, dès qu'il l'eût appelée à le mener par la main, comme un enfant qui ne peut voir et marcher de lui-même, il entra dans une douce région de soleil et de repos. Cet homme, ce génie vous l'avez présenté; il se nommait Augustin ! Il est peut-être parmi vous, messieurs, des esprits qui partagent les témérités et les angoisses de son indépendance; peut-être, comme lui, cherchent-ils, dans leurs propres pensées, le noeud déshérité des grands problèmes religieux, et ils ne trouvent en eux qu'incertitude et perplexité. Ah ! sachez-le bien ! le jour de l'intelligence, comme celui des organes, ne nous vient pas du dedans, mais du dehors. A l'exemple de saint Augustin, cherchez-le dans l'Église, et les décisions de son pouvoir. Sous son autorité toute de sagesse et de

persuasion, vous ne cesserez pas d'être libres, et vous serez plus éclairés et plus heureux; elle ne sera pas un despote, elle ne sera qu'un bienfaisant oracle, et à sa suite, comme un autre Israël dirigé par un autre colonne de lumière, vous vous avancerez d'un pas ferme et sûr vers l'avenir, par le chemin royal de la paix et de la vérité !

Assurément, nous ne tenterons point d'ajouter ici d'insuffisants commentaires et d'impuissants éloges pour célébrer une semblable effluence. Comme les auditeurs de Notre-Dame, nos lecteurs proclameront avec nous : Non, la chaire des Ravignan et des Lacordaire ne dégenère pas, et l'enseignement sacré s'y perpétue toujours fort et brillant, selon l'expression du prophète : *Vox domini in virtute*.

PISE ET FLORENCE

Les antiquités d'Autun.—Ce qu'on appelle le *Temple d'Apollon*.—Les églises peintes.—Pont-Beauvoisin et sa douane.—L'importance du passaport quand on a passé la frontière.—Les Charmettes.—La Citerne et le *Cimetière des Anglais*, Livorno.—Les crétiens de la Maurienne.—Le couvent du Mont-Cenis.—Arrivée à Suze.—Le pain Piémontais.—Entrée à Turin.

Turin.—Le palais de Madame.—Éloge du gouvernement sardes.—Le roi Charles-Albert.—Le peuple admis librement dans son palais.—Une tragédie d'Alfieri.—Les palais de Gènes.—Vieux costumes de la Spezia.—Étymologies italiennes.—Les mendians.

Suite.

Je quitte Chambéry dans le carrosse d'un vovirin, moi, sixième, et en fort bonne compagnie. Nous entrons dans cette suite de vallées qui s'arrête au pied du Mont-Cenis, et dont tous les voyageurs ne goûtent pas également les aspects beautés. La Maurienne surtout, sauvage, inculte, resserrée entre des monts désolés, et peuplée de crétiens qui justement se précipitent en foule devant les voitures, cette malheureuse vallée, dis-je, digne à certains égards d'intérêt et d'admiration, ne laisse emporter au voyageur que des impressions pénibles. Le capital de la contrée, Saint-Jean-de-Maurienne, qui n'est qu'un bourg misérable, est le siège d'un évêché. On s'arrêta là pour déjeuner. Nous y étions attendus par une partie de la population, qui nous présenta le spectacle le plus imprévu, le plus surprenant le plus effroyable. Imaginez les plus folles débauchés du crayon, les plus monstrueux croquis de Galle, les plus horribles visions d'Hoffmann, et toutes les combinaisons les plus épouvantables qui peut inviter le délire en bouleversant les traits du visage humain; des êtres sans âge et sans sexe, s'élevant à trois ou quatre pieds de terre, des membres sans proportion, nous, tortus et rugueux comme le tronç rabougri d'un vieux chêne, des cors et des visages boursoufflés et comme gonflés de tumeurs, des goîtres hideux retombant en cascades de chair humaine, des rictus et, pour employer le mot, des bouches serpentant et s'ouvrant comme des crevasses d'une oreille à l'autre, à travers les gibbosités enlousées d'une manière de face; enfin, un ou deux points lumineux éblouissant dans ce chaos varié, et qui sont des yeux apparemment, voilà l'esquisse fort adoucie, fort imparfaite, fort loin de la réalité, des êtres qui nous entourèrent sur la porte de l'auberge de Saint-Jean-de-Maurienne. Ils nous poursuivirent même plus loin, et je vis une des dames de notre carrosse sortir tout épouvantée d'une salle de l'hôtel, où elle avait vu un de ces visages. Les habitants industriels sont bien obligés de les employer, puisqu'ils forment une portion notable de la population. Je ne veux pas m'appesantir sur les souvenirs d'un déjeuner à la confection duquel avait présidé peut-être une de ces dégoûtantes créatures. Les crétiens, en général, demandent l'autisme, et malheureusement ils inspirent une horreur si profonde que l'homme le plus compatissant, qui les voit pour la première fois, ne peut guère s'empêcher de se détourner. Je connaissais les crétiens de Martigny et de tout le Valais; mais je déclare que leurs difformités, peut-être affaiblies dans ma mémoire, ne m'avaient en rien préparé aux terribles apparitions de Saint-Jean-de-Maurienne.

Le matin du quatrième jour, car on voyage avec ces vovirins de Savoie et d'Italie comme on voyageait en France du temps de Mme de Sévigné, le quatrième jour nous arrivons à Lans-le-Bourg, au pied de cette route imposante que Bonaparte jeta sur le sommet des Alpes. Les souvenirs du génie impérial nous saisissent dès l'auberge du village, qui fut bâtie sur un ordre exprès du grand général, et qui se ressent de cette illustre origine. Nous y fîmes le meilleur repas qu'on nous eût offert depuis le commencement du voyage. Au sommet du mont on trouve un lac qui passe pour nourrir de bonnes truites, et un hospice aujourd'hui abandonné, où l'on n'entretient plus qu'un seul ecclésiastique. Après avoir parcouru de longs corridors, nous découvrimmes le digne prêtre au fond d'une chambre et devant un bon feu qui n'eût pour nous rien de superbe, quoique nous eussions laissé une chaleur accablante dans la vallée. L'ecclésiastique nous fit les honneurs avec une extrême politesse. Il nous mena dans les chambres impériales, où Napoléon et même, dit-on, Marie-Louise ont couché. Le héros, dans sa carrière militaire, a dû trouver sans doute de plus mauvais gîtes; il a dormi sous les branches et sous la toile, et peut-être sur la terre nue du bivouac, mais il n'a certainement jamais eu de chambre plus mal décorée. Les murs sont couverts de peintures grossières dont rougirait le dernier de nos estamnets. Le globe impérial surmonte le ciel du lit et donne seul quelque signification à la pièce. La menuiserie, le carreau, les ornements sont d'une auberge de village. On peut voir dans les salles voisines, d'ailleurs toutes nues, quelques portraits de personnages du même temps, généraux et diplomates, et, entre autres, celui d'un maire du département du Mont-Blanc, autant que je crois, qui, avec ses cheveux en oreille de chien, ses joues enluminees, son jabot, son habit brodé, semble peint pour un enseigne. Je pense aussi avoir vu Napoléon lui-même, en habit de premier consul.

pieces affreux et de chemins à mulet à peine frayés, vous laissez tout doucement couler en Italie par les pentes les plus insensibles.

Lève-toi, m'a-t-il dit, prends ton chemin vers Suze...

J'entre à Suze, en effet, en déclarant les vers d'Esther. Mais il ne s'agit ici que d'une jolie petite ville, qui est la première du Piémont; il est tard, on nous sert à souper à la hâte. Nous remarquons dès lors des changements notables dans certains usages.

Traversons vite les plaines de Rivoli, qui, comme tous les champs de bataille, n'ont plus que l'intérêt visible d'un champ de seigle ou de froment, et arrivons vite à Turin, sous l'effroyable pluie qui vient de nous surprendre à la dernière poste et qui nous permet à peine, à notre entrée dans la ville royale, de distinguer, à travers les glaces ruisselantes du carrosse, quelques belles et larges rues fort uniformément bordées d'arcades.

Je me déballe autant qu'un autre des exagérations qui peuvent échapper à la mauvaise humeur d'un voyageur; mais je crois bien, après avoir toute ma vie maudite la pluie à Paris, qu'il y a quelque chose de plus obstiné, de plus furibond, de plus désespérant dans les averse italiennes. Le paroxysme d'une grosse pluie, qui chez nous effraie quelques minutes, est là le train continu du déluge; et si l'on semble par moment que ces torrents tendent à s'apaiser, c'est comme pour reprendre haleine et pour se déchaîner avec une furie qu'on était encore loin d'imaginer. J'ai compté à Pise vingt-deux jours d'un pareil temps. Il est vrai qu'il n'était pas tombé une goutte d'eau depuis quatre mois. Tutto il mondo è pancia, me disait mon hôte, c'est à dire que chaque climat a ses rigueurs, que les chimères des voyageurs sont en vaines et que, tout compte fait, le meilleur est à peu près de rester chez soi.

Turin est une grande et belle ville, trop dédaignée par les touristes romantiques, qui ne veulent pas admettre que des rues larges, régulières, monumentales, commodément doublées de portiques, nient aussi leur mérite, et qui ne daignent trouver quelque physionomie et quelque agrément qu'en ces fouillis de maisons infectes et branlantes que le moyen-âge avait entassées autour de ses églises. J'ai vu à Turin les deux plus belles places que je connaisse, en y comprenant la place de la Concorde et ses fossés, et ses lampes en jeu de quilles, et ses hideuses statues; l'une, la place Charles-François, dont une église rompt fort heureusement l'uniformité, est ornée au milieu de la statue du héros qui lui donne son nom, ouvrage de M. Marrocchi, que les Parisiens ont pu voir longtemps exposée dans la cour du Louvre; l'autre, celle où l'on voit le palais du Roi, est plus remarquable encore. Le centre en est occupé par un superbe édifice, moitié forteresse, moitié palais, tout propre à contenter les touristes romantiques dont je parlais tout à l'heure. Les vieilles tours de l'église gothique s'y marient aux magnificences de l'architecture moderne; le tout est d'un aspect fort pittoresque. L'intérieur répond aux dehors, et l'escalier, notamment, est ce que je connais de plus grandiose en ce genre. Ce palais, qu'on appelle, s'il m'en souvient, le Palais de Madame, renferme en outre une galerie de tableaux qui m'a paru des plus riches, sinon des plus nombreux, et dont la collection flamande surtout est supérieure à celles de Paris et de Florence.

Le lendemain de mon arrivée—c'était un dimanche—je me promeneai sur cette place en vrai Lécyur, longeant la grille de cet autre palais qu'habite le Roi, quand un garde, qui lut apparemment ma curiosité sur mon visage, me pria obligeamment d'entrer, ajoutant que cela était permis ce jour-là et qu'il était loisible aux plus humbles citoyens de se trouver sur le passage du Roi allant à la messe. Cet usage me parut digne d'un tel roi et d'un tel peuple. S'il faut le dire, j'aime ce royaume fardé et son gouvernement. J'ai visité ses principales villes à cinq ans d'intervalle, et j'ai pu juger du génie qui préside à leur prospérité croissante. Partout des travaux, partout des progrès, partout les bienfaits d'une administration tutéaire: des collèges, des hôpitaux, des ponts, des monuments d'agrément et d'utilité s'élevaient de toutes parts. Gènes, Nice, Onegio, Chambéry ne sont plus reconnaissables; les troupes bien vêtues, bien tenues, bien disciplinées, le disputent avec avantage à nos soldats français; les fonctionnaires montrent un attachement invincible à leurs devoirs, le clergé paraît exemplaire. La religion répand ses bienfaits sur les diverses classes de la société. Enfin, tout semble à sa place, ce qui sans doute est la meilleure condition d'un Etat (status). En effet, cet Etat grandit dans la paix, et Dieu, qui le favorise, peut seul savoir quelles destinées lui sont réservées.

On conceit que j'attachais un grand intérêt à voir le Mont-Casini, qui a sa place, au temps où nous vivons, le bonheur de ce pays. Je suis donc avec empressement l'avis du garde. La cour et la façade du palais sont fort simples; elles diffèrent peu des constructions particulières de la place. On y voit peu de soldats et peu d'appareil. On monte au fond de la cour, par un large escalier dans une salle vaste et magnifique, qui se ressent de cette liberté d'y entrer qu'on laisse à tout le monde. Le pavé, humide et malpropre (il pleuvait), n'y répond point à la richesse des parois chargées de trophées, de marbres et de dorures. Mais il faut ici demander grâce pour quelques détails qui sont un effet de la négligence italienne. A continuer.

NOUVELLES D'EUROPE.

SYRIE.—Une lettre de Beyrouth, en date du 14 novembre 1847, adressée à la société de secours en faveur des chrétiens du Liban, contient de nouveaux détails d'une triste nature sur la situation de ce malheureux pays. L'état des chrétiens est toujours le même; toujours souffrants, toujours persécutés, toujours dans la pauvreté; n'ayant aucune espérance de tranquillité quant à présent; toujours sacrifiant leur sang pour l'amour de la France et du Christ. A cause de cet amour de la France, les infidèles se tournent contre nous. Aucun chrétien ne peut sortir de son village sans se voir exposé à être massacré. Un musulman a tout récemment tué un chrétien du village de Dupplar. Les chrétiens ont supplié le gouvernement de venger cette mort, et l'assassin a été mis en prison; mais, au bout de quelques jours seulement, il a été rendu à la liberté sans autre punition. Un petit enfant de quatre ans, fils unique, du village d'Elkamar, a été victime de la cruauté des infidèles; ils lui ont fait subir la flagellation, et l'ont crucifié comme le Christ. Après une absence de quelques jours, le père et la mère de cet enfant se mirent à sa recherche, et trouvèrent son cadavre dans le désert, horriblement mutilé. Ils firent déclaration au gouvernement turc de cet horrible assassinat; le gouvernement fit arrêter les coupables, et les fit mettre en prison, et quelques jours après, ils furent élargis, encore sans aucune punition. A Damas, dix petits enfants ont péri de la même manière, et les assassins n'ont pas été poursuivis!... Plusieurs autres chrétiens, de divers villages, ont été massacrés il y a peu de jours... Saïd-Gumbal, gouverneur druse, continue toujours de s'emparer des propriétés des chrétiens. Il exige, des chrétiens des districts mixtes, l'exhibition de leurs actes de propriété, et les oblige à les lui remettre par la cruauté des traitements qu'il leur fait endurer; ensuite il se déclare propriétaire; et si, alors, on lui conteste la possession, ce sont de nouveaux mauvais traitements, de nouvelles tortures qu'il faut endurer. Les chrétiens ont adressé au gouvernement suppliques sur suppliques, sans pouvoir rien obtenir, et par conséquent ils sont réduits de plus en plus à la plus extrême pauvreté. Nous pourrions vous raconter beaucoup d'autres choses sur les malheurs des chrétiens du Liban, mais nous nous abstienons, dans la crainte du trop vous allonger. Nous en avons l'espérance dans la France qui n'a encore rien fait pour nous. Les deux hommes que vous avez annoncé devoir venir pour prendre connaissance des affaires du Liban, n'ont point été dans la montagne; ils sont restés à Beyrouth qui est, comme vous savez, sur le bord de la mer, et n'ont pu avoir de renseignements que dans nos ennemis; en conséquence, ces représentants ont fait pour nous plus de mal que de bien. Suisse.—Malgré la discrétion du radicalisme, peu à peu le voile qui couvrait ses actes se découvre, et le vent de la vérité passe à travers les montagnes de la Suisse. Voici d'abord un fragment d'une lettre écrite de Fribourg à l'Union Monarchique, et dans laquelle sa troupe de nouveaux détails sur les indignités que cette ville a souffertes: Les maisons des RR. PP. Jésuites, ainsi que celles de RR. PP. Ligorien ont été dévastées, tous les biens confisqués, et les religieux bannis. Les plus grandes horreurs ont été commises dans l'église des Ligorien. On a bu dans un calice, avec les femmes de mauvaise vie, la sainte des pères et des saints. On a promené par la ville des chevaux habillés d'ornements sacrés; les crucifix ont été jetés et les saintes hosties ont été profanées. C'est avec peine, et comme par la protection de Dieu, que les Pères Ligorien, sur lesquels les soldats s'étaient jetés comme des tigres, ont échappé au massacre qui les menaçait. Ils sont arrivés, quelques-uns en Savoie, aux environs de Mulinoux, quelque-uns en Allemagne, déguisés, déguenillés, affamés, au dernier degré de la misère, n'ayant d'autre ressource que la charité des âmes compatissantes. —Le gouvernement provisoire de Lucerne entre, lui aussi, dans la voie des proscriptions. Il a rendu le décret suivant contre les Jésuites et les ordres qui leur sont affiliés: Le gouvernement provisoire de Lucerne, Dans l'intention de prouver à la haute diète qu'il s'empresse de satisfaire à ses demandes dans l'intérêt du rétablissement durable de la paix, et en tant que ces demandes ne sont pas de nature à amener de nouvelles complications religieuses et politiques; Considérant l'arrêté de la haute diète du 4 septembre 1847; Considérant aussi la pacification du canton de Lucerne; Arrête: 1o Sont à jamais bannis du canton les Jésuites et les ordres affiliés, notamment les Ursulines, à Notre-Dame-le-Bon-Secours, et les sœurs de la Providence, à Lucerne et à Sursee; 2o Les absents ne seront plus admis à franchir la frontière, et ceux qui sont sur le territoire devront l'avoir quitté d'ici au 10, au plus tard; 3o L'ancien fonds des Franciscains sera de nouveau administré comme il l'était avant l'appel des Jésuites; 4o On s'entendra avec les commissaires épiscopaux pour le service religieux dans l'église des Franciscains; 5o Le gouvernement futur prendra les dispositions nécessaires pour la reconstitution et la direction de l'institut théologique et du séminaire; 6o Ce décret sera publié dans la feuille du canton, affiché aux lieux ordinaires, communiqué à l'évêque et à toutes les autorités civiles et ecclésiastiques, et déposé aux archives. Lucerne, le 2 décembre.

deux torches allumées, deux petits barils de vin et deux pains, le tout couvert de papier doré, et revêtu des armes de Monseigneur et de l'abbaye.

Bientôt le récipientaire, placé à l'une des extrémités du sanctuaire, s'est dirigé, en s'inclinant, vers l'évêque, et, prononçant à trois reprises et avec toute l'effusion de la reconnaissance ces mots: Ad multas annos, il est tombé aux genoux de Monseigneur, qui l'a relevé en lui donnant l'accablé de fraternelle. Quand la messe a été terminée, l'abbé, agenouillé devant l'évêque, a reçu de lui la croix, dernier signe du commandement pastoral. L'investiture étant ainsi complétée, l'abbé a embrassé l'évêque, le supérieur-général et le supérieur de la Meillerie.

Tous les Pères Trappistes de Thimadeuc sont venus alors rendre hommage à leur abbé, auquel chacun d'eux a donné un baiser. Ils étaient tous vivement émus, et l'attendrissement de quelques-uns était tel, qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes. L'abbé étant allé reprendre sa place parmi eux, s'est dépouillé de ses ornements pontificaux, et a reparu sous le froc du moine, image de l'égalité chrétienne.

Lorsque l'évêque, traversant le cœur, se disposait à sortir, le Père abbé Bernard est allé vers lui, et il lui a témoigné en termes touchants sa reconnaissance pour la bienveillante protection dont il a honoré l'abbaye de Thimadeuc. En disant cela, il ne pouvait maîtriser son émotion, qui partageait aussi ses religieux. Monseigneur a répondu par quelques paroles bien senties, et empreintes de cette suavité de sentiment qu'il sait mettre dans toutes ses allocutions.

Le Père Bernard est un homme jeune encore, et dans la force de l'âge. Son front élevé, ses yeux expressifs, annoncent une intelligence distinguée, et tout révèle en lui cette sérénité de l'âme qu'inspirent les grandes convictions.

MONTREAL, 23 JANVIER 1848. LE MINISTÈRE. "Que va faire le ministère?" Telle est la question que nous entendons tous les jours, et à laquelle on répond: "Il va résigner!" Pour nous, nous croyons que dans l'état actuel des choses, le ministère n'a pas d'alternative; il doit résigner; c'est le seul parti honnête qui lui reste, c'est le seul honorable. Nous ne sommes pas en effet de ces hommes qui prétendent que le ministère ne peut pas connaître quel appui il aura en parlement. Nous sommes convaincu au contraire qu'il ne peut avoir de doute à cet égard, et voici pourquoi. A l'heure qu'il est les 54 membres qui doivent former le prochain parlement provincial sont élus; le ministère a leurs noms; il connaît les tendances et les principes du plus grand nombre d'entre eux; il doit voir quels sont ses amis, quels sont ses adversaires. Peut-être a-t-il du doute sur les opinions de quelques-uns d'entre eux; mais alors la première chose à faire, est de considérer si dans le cas où ces quelques membres votaient du côté des ministres, il y aurait majorité pour eux-ci. Or, il suffit pour se convaincre du contraire d'examiner la classification des membres telle que donnée par les différents journaux du pays, amis et ennemis. Eh bien! de cet examen, il résulte que les journaux libéraux donnent à l'opposition cinquante-huit membres et aux conservateurs vingt-un membres, et qu'il reste cinq députés que ces mêmes journaux placent dans la classe des douteux. D'après les journaux tories, la différence dans les nombres précédents n'est que de deux ou de trois, en sorte qu'en étant aussi favorable que possible aux ministres nous trouvons qu'ils ont contre eux une majorité de trente-cinq votes sur soixante-dix-neuf. Allons plus loin, et ajoutons aux votes ministériels les cinq douteux; deux partis se trouvent représentés par les chiffres suivants: opposition 55, conservateurs 29. D'où l'on voit clairement que les ministres n'ont que le tiers du parlement pour eux et que les deux tiers leur sont opposés. Les ministres ne peuvent pas dire qu'ils doutent encore, que ces chiffres ne sont pas corrects; ce serait déraisonnable que de parler ainsi. Néanmoins, supposons qu'il y ait erreur et que cette erreur se trouve en faveur de l'opposition; il n'est pas croyable qu'elle s'élève sur 28 votes; il peut se faire qu'il y ait erreur pour deux ou trois votes, mais 10, 20, 25, c'est impossible. Ainsi, il est évident pour tout le monde, que le ministère se trouve dans une minorité accablante; que lui reste-t-il donc à faire? Lord Elgin va répondre. En 1841 les ministres anglais se trouvaient dans une position un peu moins mauvaise que celle de nos ministres du Canada; néanmoins Lord Elgin (alors Lord Bruce) ne crut pas pouvoir s'exprimer à leur égard d'une manière moins forte qu'il ne le fit dans un discours à la chambre des communes, dont voici un extrait la traduction appartient à la Minerve. Les ministres avaient reçu un vote de non-confiance; ils font dissoudre le parlement, et les élections se trouvent contraindre eux: "Je ne mets pas en question, dit Lord Elgin, la prérogative de la couronne; au contraire, je désire que cette prérogative soit libre et sans entraves. Les ministres, qui ont avisé ainsi notre Souveraine, ne pouvaient être justifiés que sur l'hypothèse que le jugement dont ils étaient mécontents serait renversé par la voix populaire. Mais le résultat a prouvé que cette attente était vaine, et l'avis ainsi donné ayant manqué pleinement son but, il ne peut être regardé que comme une nouvelle preuve de l'incapacité de ceux qui l'ont donné, et comme aggravant les poids des accusations auxquelles ils se sont déjà assujettis. J'admets qu'avant que le noble lord se fût adressé à ses constituants, les ministres de la couronne eussent pu, avec quelque apparence de justification, dire qu'ils n'avaient eu jusqu'à ce moment, aucun moyen de juger des sentiments du parlement sur leur conduite et leur principes; mais le noble lord eut le courage de ne profiter d'aucun subterfuge de cette sorte. Il a reconnu qu'ils avaient été défaits par une écrasante majorité. Après cette admission, tout le pays fut étonné d'entendre déclarer que, nonobstant la position dans laquelle se trouvaient les ministres, les dignités et les émoluments continuèrent à subsister avec autant de profusion qu'à aucune autre époque auparavant. On se rappellera que lorsque le noble lord fit sortir son manifeste, ce fut sous des circonstances très-particulières. Le noble lord exposait qu'il désirait connaître ce que prouverait l'état général de ces régions, afin de pouvoir se guider dans la conduite qu'il con-

MELANGES RELIGIEUX. MONTREAL, 23 JANVIER 1848. LE MINISTÈRE. "Que va faire le ministère?" Telle est la question que nous entendons tous les jours, et à laquelle on répond: "Il va résigner!" Pour nous, nous croyons que dans l'état actuel des choses, le ministère n'a pas d'alternative; il doit résigner; c'est le seul parti honnête qui lui reste, c'est le seul honorable. Nous ne sommes pas en effet de ces hommes qui prétendent que le ministère ne peut pas connaître quel appui il aura en parlement. Nous sommes convaincu au contraire qu'il ne peut avoir de doute à cet égard, et voici pourquoi. A l'heure qu'il est les 54 membres qui doivent former le prochain parlement provincial sont élus; le ministère a leurs noms; il connaît les tendances et les principes du plus grand nombre d'entre eux; il doit voir quels sont ses amis, quels sont ses adversaires. Peut-être a-t-il du doute sur les opinions de quelques-uns d'entre eux; mais alors la première chose à faire, est de considérer si dans le cas où ces quelques membres votaient du côté des ministres, il y aurait majorité pour eux-ci. Or, il suffit pour se convaincre du contraire d'examiner la classification des membres telle que donnée par les différents journaux du pays, amis et ennemis. Eh bien! de cet examen, il résulte que les journaux libéraux donnent à l'opposition cinquante-huit membres et aux conservateurs vingt-un membres, et qu'il reste cinq députés que ces mêmes journaux placent dans la classe des douteux. D'après les journaux tories, la différence dans les nombres précédents n'est que de deux ou de trois, en sorte qu'en étant aussi favorable que possible aux ministres nous trouvons qu'ils ont contre eux une majorité de trente-cinq votes sur soixante-dix-neuf. Allons plus loin, et ajoutons aux votes ministériels les cinq douteux; deux partis se trouvent représentés par les chiffres suivants: opposition 55, conservateurs 29. D'où l'on voit clairement que les ministres n'ont que le tiers du parlement pour eux et que les deux tiers leur sont opposés. Les ministres ne peuvent pas dire qu'ils doutent encore, que ces chiffres ne sont pas corrects; ce serait déraisonnable que de parler ainsi. Néanmoins, supposons qu'il y ait erreur et que cette erreur se trouve en faveur de l'opposition; il n'est pas croyable qu'elle s'élève sur 28 votes; il peut se faire qu'il y ait erreur pour deux ou trois votes, mais 10, 20, 25, c'est impossible. Ainsi, il est évident pour tout le monde, que le ministère se trouve dans une minorité accablante; que lui reste-t-il donc à faire? Lord Elgin va répondre. En 1841 les ministres anglais se trouvaient dans une position un peu moins mauvaise que celle de nos ministres du Canada; néanmoins Lord Elgin (alors Lord Bruce) ne crut pas pouvoir s'exprimer à leur égard d'une manière moins forte qu'il ne le fit dans un discours à la chambre des communes, dont voici un extrait la traduction appartient à la Minerve. Les ministres avaient reçu un vote de non-confiance; ils font dissoudre le parlement, et les élections se trouvent contraindre eux: "Je ne mets pas en question, dit Lord Elgin, la prérogative de la couronne; au contraire, je désire que cette prérogative soit libre et sans entraves. Les ministres, qui ont avisé ainsi notre Souveraine, ne pouvaient être justifiés que sur l'hypothèse que le jugement dont ils étaient mécontents serait renversé par la voix populaire. Mais le résultat a prouvé que cette attente était vaine, et l'avis ainsi donné ayant manqué pleinement son but, il ne peut être regardé que comme une nouvelle preuve de l'incapacité de ceux qui l'ont donné, et comme aggravant les poids des accusations auxquelles ils se sont déjà assujettis. J'admets qu'avant que le noble lord se fût adressé à ses constituants, les ministres de la couronne eussent pu, avec quelque apparence de justification, dire qu'ils n'avaient eu jusqu'à ce moment, aucun moyen de juger des sentiments du parlement sur leur conduite et leur principes; mais le noble lord eut le courage de ne profiter d'aucun subterfuge de cette sorte. Il a reconnu qu'ils avaient été défaits par une écrasante majorité. Après cette admission, tout le pays fut étonné d'entendre déclarer que, nonobstant la position dans laquelle se trouvaient les ministres, les dignités et les émoluments continuèrent à subsister avec autant de profusion qu'à aucune autre époque auparavant. On se rappellera que lorsque le noble lord fit sortir son manifeste, ce fut sous des circonstances très-particulières. Le noble lord exposait qu'il désirait connaître ce que prouverait l'état général de ces régions, afin de pouvoir se guider dans la conduite qu'il con-

quelques nouvelles d'Europe.—Nous trouvons dans le Morning Chronicle de Québec quelques nouvelles d'Europe que nous traduisons et abrégons.—Louis Philippe dans son discours en ouvrant les chambres a annoncé qu'il s'était entendu avec l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie pour offrir leur médiation aux Cantons Suisses. "La Suisse a-t-il dit je l'espère e connaît à me le respect des droits de tous et le maintien de la confédération Suisse peuvent seuls lui assurer ce bonheur et cette sécurité que l'Europe a voulu lui garantir par des traités."—La Banque de St Ferdinand à Madrid a reçu le 18 décembre de grandes sommes d'espèces.—L'archevêque protestant de York devait être intronisé le 13 courant; le dimanche suivant il devait, dit-on, faire une oration dans son Eglise.—Le Comte de Harrowby est mort à Sandon Hall, Staffordshire.—En Belgique le 19 décembre, il est tombé une bordée de neige assez considérable.

CHEMIN DE FER DE ST-JEAN.—Les directeurs de la compagnie de ce chemin de fer se sont assemblés le 17, et il a été lu le rapport du président qui montre l'état florissant de cette compagnie. Six miles et demi du chemin ont été refaits en neuf et le reste se fera l'été prochain; malgré cette dépense considérable et celle que la compagnie est encore obligée de fer, il y a eu un dividende de £4 par part payable le 21 du mois prochain. John Molson, écrivain, a été élu président en remplacement de feu J. E. Mills, écrivain.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi annonce les nominations suivantes: A vocat (J.-C.): J. J. C. Abbott, écrivain, Médecin: Roger d'Aoust, écrivain, Apotecier: Vital DesRoches, gentilhomme.—Par la même Gazette, Hugh McAdam, écrivain, magistrat de Lacorne, est déchargé de ses fonctions.

LE PARLEMENT.—La Gazette Officielle de samedi contient une proclamation qui proroge le parlement provincial au QUATRE MARS, mais NON POUR LA D. PÊCHE DES AFFAIRES.

RÉSERVES DU CLERGE.—Une feuille extraordinaire de la Gazette Officielle en date du 22 courant est sortie hier, et annonce que "vu qu'il reste actuellement en caisse une somme de £1800, résidu du fonds annuel provenant des ventes récentes des réserves du clergé dans le Haut-Canada et augmentant chaque année, et vu que cette somme doit, d'après l'acte 3 et 4 Victoria chapitre 78, être employée par le gouverneur du Canada, de l'avis du conseil exécutif, aux fins du culte public et de l'instruction religieuse en Canada, et que le gouverneur-général désire obtenir toutes les informations qui puissent l'aider à ce faire; tout corps religieux du Haut-Canada qui désire recevoir une part de cette somme, conformément à l'acte ci-dessus nommé, doit adresser une application au greffier du conseil exécutif, à Montréal, spécifiant l'objet auquel il désire employer la part qui lui sera accordée, et donnant aussi approximativement que possible le nombre de personnes qui appartiennent à sa croyance religieuse dans le Haut-Canada."

LES STEAMERS TRANSATLANTIQUES.—Nous voyons par le Morning Chronicle que l'Acadia a dû laisser Liverpool pour Boston le 15 courant, et que l'Ibernia doit quitter le même port pour New-York samedi prochain, 29 janvier.

UN ARRIVAGE.—Le navire anglais "India" est arrivé vendredi de Liverpool à New-York après une traversée de 75 jours. Le capitaine et 39 passagers étaient morts à bord des fièvres.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Table with 3 columns: Member Name, District/Region, and Party/Group. Lists members like DeWitt, Morin, Armstrong, Scott, etc., from various Quebec regions.

LES INONDATIONS.—Nos Journaux des E. U. nous apprennent que dans les inondations récentes au sud-ouest des E. U. un grand nombre de personnes ont perdu la vie...

POINTE ST. CHARLES.—Durant la semaine finissant samedi le 22 courant, il n'est mort que 4 émigrés des 185 qu'il y a eu presque tout le temps; samedi il n'y en avait plus que 178 faisant une diminution de 7 dont 4 morts.

LE WASHINGTON.—Le steamer Washington, depuis si longtemps attendu, est arrivé le 15 courant à New-York après 27 jours de mer. Il a eu un gros temps durant toute la traversée...

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.—Nous voyons avec plaisir que nos concitoyens de Québec ne veulent plus demeurer en arrière sous aucun rapport; ils viennent de fonder un Institut dans leur ville...

LA MISÈRE A QUÉBEC.—On nous écrit depuis plusieurs jours que la misère est bien grande à Québec, et cela à cause du manque d'ouvrages. Néanmoins nous voyons par nos échanges de Québec que l'on construit actuellement dans cette dernière ville seize vaisseaux...

LE TEMPS.—Le temps est froid depuis quelques jours, mais il est clair et sans nuages; nous n'avons presque plus de neige à Montréal et à deux ou trois lieues de cette ville tous les champs et toutes les routes sont à découvert...

Nos lecteurs de Montréal voudront bien remarquer l'annonce qui se trouve dans une autre colonne, et qui nous apprend que M. Guillaume Lévesque fera jeudi prochain devant l'Institut Canadien une lecture qui a pour titre: "Nature du sol et du climat du Canada..."

Nous invitons les MM. du clergé à jeter un coup d'œil sur l'annonce de M. DeLagrange qui se trouve plus loin.—Voir l'annonce.

LES EXILÉS.—M. Fabre vient de recevoir une lettre de M. Hawkins, son agent à Londres, qui lui adresse copie d'une lettre que la maison Brooks a reçue de Sydney, en date du 14 août...

M. J. L. Beaudry, C. D. Roy et A. Lévesque, ce dernier de la maison de M. Jean Brunau, sont partis hier pour New-York, afin de s'embarquer sur le prochain steamer de Liverpool...

On ne compte actuellement dans la chambre que très-peu des anciens membres de la chambre d'assemblée du Bas-Canada; les seuls que nous sachions, sont les Honorables L. J. Papineau, L. H. Lafontaine, A. N. Morin et De Salle Latendresse...

Berthier. (District de Montréal), 20 janvier 1848. A une heure après-midi a eu lieu la proclamation du candidat élu pour représenter notre comté en Parlement; Da...

M. Armstrong, Ecuyer, de Berthier, a été proclamé élu à une majorité de 690 voix. Des protestés avaient été déposés des deux côtés, entre les mains de l'Officier-Rapporteur...

Le sauvetage du Louis-Philippe.—Nous avons dit dernièrement qu'à la suite du sauvetage du Louis-Philippe, les personnes qui y avaient pris part réclamaient une indemnité n'allant pas à moins de \$50,000.

Un de nos correspondants a eu l'obligeance de nous passer l'article suivant; nous l'en remercions et l'encourageons fort à continuer: "Nous traduisons du Bristol Times l'article suivant, qui fait connaître l'état déplorable où se trouve l'église établie d'Angleterre..."

Je me suis rencontré il n'y a pas longtemps avec quelques personnes qui disaient sur les divisions de notre église. Elle est divisée, elle n'est plus une. Un abandon de ses formes et de son autorité ou une différence dans le symbole sont également fatals aux titres qu'elle peut faire valoir à l'unité, conditions essentielles de l'église.

Maintenant si dans ces deux églises, les formes et les doctrines sont opposées, l'une d'elles doit être dans l'erreur. Où est l'autorité épiscopale? Peut-elle de plein gré appuyer les deux également?... C'est ce qui semble qu'elle fasse.

Use nouvelle et jolie édition de l'ouvrage EN L'HONNEUR DE S. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir trois piastres et demi par cent.

BULLETIN COMMERCIAL.

La fleur supérieure (du Canada) se vendait samedi dernier à Québec 30c le quart, la fleur fine 27c. Le blé y était à 6c et 6c 3d le minot, l'avoine à 2c 3d et 2c 6d, l'orge à 4c 3d et 4c 6d...

MARIAGE. En cette ville, le 12 du courant, par Messire Fay, M. Maurice Lanson, à Demoiselle Anicée Perrault, tous deux de cette ville.

DÈCÈS. A St. Vallier, le 21 du courant, à l'âge de 69 ans et six mois, Augustin Larue, l'un des plus anciens Nôtaires du Bas-Canada.

INSTITUT CANADIEN. M. GUILLAUME LÉVESQUE fera une lecture sur "La nature du sol et du climat du Canada, et leur influence sur le caractère et les destinées des Canadiens..."

CLOCHES D'ÉGLISES. Le SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire de l'air de Paris ou de Londres des cloches d'église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article d'aucun poids qu'il pourront désirer...

LIVRES NOUVEAUX. Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN", contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année...

Librairie ECCLESIASTIQUE. Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Portrait de feu M. H. HUDON. D'après un dessin d'une ressemblance parfaite exécuté à Rome, d'après nature. Les Soussignés viennent de recevoir une gravure magnétique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

PHARMACIE CANADIENNE.
Rue St. Jean, No. vingt-quatre.
QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'approvisionnement et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMÈDES A PATENTES, DE DROGUES A TEINTURES, DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES, ET DES BOITES DE REMÈDES HOMEOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D. PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

LE REPERTOIRE NATIONAL,
 OU
RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

“Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits sans défaut sont encore à naître.”
 (Le Canadien de 1807.)

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très-utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, et très-intéressante pour les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront étudier son enfance, ses progrès et son avenir.

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la republication d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens fera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose, jour ainsi dire, que de simples essais, en vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris. Mais au milieu des défauts de composition, et souvent des incorrections de style, le talent étincelle et brille, comme l'électricité à travers de légers nuages. Grand nombre de ces essais, toutefois, sont évidemment l'œuvre d'homme au goût sévère, aux fortes études, aux vastes connaissances, qui se sont inspirés des beautés du pays, des belles mœurs du peuple, et d'une nationalité naissante et déjà combattue.

A part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enfouis dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un gouffre, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'outre le mérite de retirer de l'oubli comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite le rapport littéraire et sous le rapport national, le REPERTOIRE aurait aussi l'effet d'engager un bon nombre d'écrivains éminents à reprendre leurs travaux littéraires, et tous les jeunes gens à travailler avec énergie à éclaircir leurs dévanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel. Mais lorsqu'il aura l'espoir d'être tiré un jour de ce triste oubli et de trouver place dans le REPERTOIRE NATIONAL, qui pourra être continué d'époque en époque par les amis de leur pays, ils travailleront davantage et mieux.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le REPERTOIRE NATIONAL formera un recueil des meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 384 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octavo tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le REPERTOIRE, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'a faits la littérature à différentes époques. Pour bien faire connaître ces différentes époques, il sera nécessaire quelquefois d'insérer des écrits de peu de mérite, mais alors le nombre en sera très-restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de QUATRE PIASTRES pour l'ouvrage, ou dix chelins par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON,

MEMBRES DE L'INSTITUT CANADIEN.

PROSPECTUS.
MEMOIRES HISTORIQUES
 SUR
L'EGLISE DU CANADA,
 ET LE
PAYS EN GÉNÉRAL,
 DE
1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Miroir.]

Le No. du 23 avril dernier, [Mélanges Religieux... Miroir.] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu; c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays; les travaux apostoliques auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, lorsqu'éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération qui laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclaircir pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout : Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche moisson où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELÉAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE
S. S. PIERRE IX.
 PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE DE 23 pouces de haut sur 29 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'Ecole Italienne, sera BIENTÔT mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent Pontife.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans ses salons de nos concitoyens.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,
 RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.
 Montréal, 19 novembre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE
 DE
J. B. ROLLAND,
 24, RUE ST. VINCENT,
 MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.
 Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,
 IMPRIMEUR,
 N 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On évêque à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que :

LIVRES, PAMPHLETS,
 CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT,
 CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
 CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE,
 TRAITES, CARTES DE VISITES,
 CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES,
 PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.
 Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.
 6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON :
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.
 Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks,
 A. Laroque, V. Président, H. Mulholland,
 John E. Mills, L. H. Holton,
 Jacob DeWitt, John Tully,
 Joseph Bourret, Damase Masson,
 P. Beaubien, Joseph Grenier,
 L. T. Drummond, Nelson Davis,
 H. Judah,

VIS est par les présentes donné que cette Institution paiera Cinq Pour Cent sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs de samedi et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, via que le Bureau des Directeurs se réunira régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
 Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

ENTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £49417 8 9

30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1

Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5

Balance due ce jour aux déposants £63053 12 2

Par ordre du Bureau,
 JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques; 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans le domicile, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊT SDE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par année payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent; à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Nourie, agent.

TRAITE ELEMENTAIRE DE CALCUL DIFFERENTIEL ET DE CALCUL INTEGRAL.

LES amis de l'Education qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire de progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 chelins.

Des listes de souscription sont déposées à la librairie d'Augustin Côté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Crémazie, libraires, de la Fabrique, et Montréal aux bureaux des Mélanges.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL,
 CHEZ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la beauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, sur tout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et couvert de toute fautive représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHIASSABLES TOUT FAITES.

AUSSI :

CROIX DE CHIASSABLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleur) brochures riches, o naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapels et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémité

ETTOFFES AORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (les seins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. de Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboures Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expresse (et pour leur propre compte) jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et allemande, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre licence accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront gués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août, 1847.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

LES MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7

Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître longtemps, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires,
 Trois-Rivières, M. L. GUILLET, Sec. N. P.
 Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
 Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Evêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU,
 PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.